

COMMUNE DE LANDEDA
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h.

Date de convocation	
21 janvier 2026	
Nombre de membres	
en exercice	présents
13	9
Pouvoirs donnés	
/	
Secrétaire de séance	
/	

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à 18h, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LANDEDA (Finistère), légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil municipal en séance ordinaire sous la présidence de Madame Danielle FAVE, Vice-Présidente.

PRÉSENTS	
Danielle FAVE, Martine KERFOURN, Catherine COUSTANCE, Muriel COLOMBAT, Alain GAUTHIER, Hélène DE BOURMONT, Jean-Yves LE GUEN, Brice ABDEBREIMAN et Brigitte PAITEL	
EXCUSÉS	
David KERLAN, Laurent QUEZEDE, Pascale BIHANNIC, Sophie ROUGE	

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2025

Madame FAVE Danielle demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du CCAS du 10 décembre 2025.

Pas d'observations.

2026/01

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Madame Danielle FAVÉ, Vice-Présidente informe les administrateurs que les communes et établissements publics de plus de 3 500 habitants sont tenus de présenter, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB). Il doit donner lieu au sein du conseil d'administration à un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans lequel le budget se construit ainsi que les propriétés qui se dégageront en matière d'actions et donc de moyens financiers.

Les grandes orientations du budget primitif 2026 sont développées dans le rapport joint en annexe.

Voici les sujets de débat et informations :

- Voir pour mettre en place un atelier nutrition comme à Lannilis

- Réfléchir sur la poursuite de la Semaine Bleue
- Faire des animations ponctuelles
- Jardin partagé intergénérationnel
- Projets à concrétiser en 2026 :
 - o Organisation d'ateliers : prendre contact avec les organismes partenaires
 - o Mutuelle communale

Après l'exposé de Madame Danielle FAVÉ, Vice-Présidente,

Le C.C.A.S, à l'unanimité,

- ✓ Prend acte des orientations budgétaires 2026 telles que définies dans le rapport joint en annexe.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ **Rencontre du 7 janvier avec les Restos du Cœur** : Mme FAVE lit et commente la rencontre avec l'association LES RESTAURANTS DU CŒUR (CR ci-dessous)

Suite à un courrier reçu en mairie le 17 décembre 2025, ayant pour objet une demande de subvention de la part des Restos du cœur de Lannilis, une rencontre a été programmée en mairie le mercredi 7 janvier 2026 à 10h15 en présence de M. David KERLAN, Maire, Mme Danielle FAVÉ, adjointe aux affaires sociales et Mme Laurence GOURMELON, agent chargé du social.

Quelques chiffres :

Au niveau national : 165 millions d'équivalents repas ont été servis en 2025 apportant une aide à 1,3 million de personnes sous diverses formes.

Au niveau départemental : Sur le Finistère, 18 centres d'activités sont répertoriés parmi lesquels dans notre secteur, ceux de Lannilis, Lanrivoaré et Lesneven. Soit environ 15 200 personnes aidées.

Centre de LANNILIS :

Permanences les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 pour la distribution des denrées alimentaires qui se fait sur RDV. 35 bénévoles sur le centre.

100 familles représentant 180 personnes aidées. **Pour LANDÉDA, 10 familles (15/16 personnes aidées).**

Les bénéficiaires sont souvent des jeunes (45 % ont moins de 25 ans) mais aussi des personnes percevant une petite retraite, ou en situation de handicap. Les critères pour bénéficier des Restos sont définis par un barème de ressources. Mais chaque demande est étudiée cas par cas.

Les aides sont :

- * Alimentaires (de quoi faire 7 repas par personne par semaine),
- * Accompagnement à la recherche d'emploi, en lien avec l'accompagnement ADELIE,
- * Aide au départ en vacances des familles en difficulté,

- * Aide à la constitution des dossiers administratifs et financiers → Présence, lors de certaines permanences, d'Aurélié CABON, agent administratif chargé du CCAS de Lannilis,
- * Aide numérique,
- * Organisation de sorties culturelles,
- * Salon de coiffure...

M. ROUGETET explique que les responsables du centre de Lannilis rencontrent en ce début d'année toutes les communes environnantes pour présenter leurs actions et solliciter une subvention pour pouvoir maintenir leurs activités. La commune de LANNILIS mettant à disposition un local construit l'année dernière, n'est pas sollicitée.

Si une subvention est accordée par la commune par l'intermédiaire du CCAS, elle arrivera au niveau départemental qui regroupe toutes les subventions.

Le CCAS dans un prochain conseil d'administration, proposera un versement d'une subvention (montant à définir et à prévoir au budget 2026) pour aider l'association à poursuivre ses actions.

Remerciements à M. ROUGETET pour toutes ces explications sur le fonctionnement de l'association Les Restos du cœur de Lannilis.

Fin de la rencontre vers 11h.

Suite à cette lecture, Mme FAVE propose que la subvention soit votée lors du prochain CCAS du 11 février. Il faudra en déterminer le montant.

✓ **Bilan de la galette des rois à l'EHPAD du 28 janvier à 15h**

La galette des rois offerte par le CCAS aux résidents de l'EHPAD de Landéda a eu lieu ce jour, mercredi 28 janvier après-midi. Elle est toujours très appréciée par les résidents.

✓ **Calendrier de distribution de la banque alimentaire**

Chaque personne disponible est invitée à se positionner sur les dates de la distribution des colis alimentaires. Les membres du CCAS restent élus jusqu'à la nomination des nouveaux membres du CCAS qui aura lieu après les élections municipales.

Fin de la réunion à 19h.

Mairie de Landéda

61 ti korn
29870 Landéda-L'Aber Wrac'h
accueil@landeda.fr
T 02 98 04 93 06
F 02 98 04 92 24